

Budget 2024

Des investissements dans un contexte compliqué



4-5 ▶ RETOUR EN IMAGES

6-7 ▶ JEUNESSE / PETITE ENFANCE

Un espace Snoezelen et un projet passerelle au CPE, Mobiklasse pour apprendre l'allemand au collège et une semaine anti-gaspi à la cantine

Pensez aux inscriptions péri et extrascolaires et à celles de cet été

8-9-10 ▶ VIE MUNICIPALE

Les bibliothèques se mettent en réseau, semaine de la santé du 21 au 25 mai, fête des Voisins le 31 mai, Paul-André décalé au 1^{er} juin, fête de la musique le 21 juin, fêtes du Moulin les 15-16 juin

+ Encart central détachable
*Programme des Fêtes du Moulin
et Agenda de mai-juin*

11 ▶ ÉCONOMIE / EMPLOI

Un agent malentendant à l'EHPAD, ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles, Siegfried Saba, le jardinier leersois

12-13 ▶ DOSSIER

Les grandes lignes du Budget 2024

14-15 ▶ CADRE DE VIE

Les premières caméras de vidéoprotection installées dans l'année, des subventions demandées pour les travaux des toitures de la mairie et de la bourle, 1^{ère} pierre de l'Espace Culturel, nouvelle politique de fleurissement et les travaux du Cœur de ville 2 retardés

16 ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Défi tous au jardin, challenge Mai à vélo et des aides pour les accessoires vélo et les récupérateurs d'eau

17 ▶ SENIORS / SOLIDARITÉ

Les quatre vents ouvrent leurs portes les 17 et 18 mai, inscrivez-vous au registre des personnes vulnérables en cas de canicule et découvrez Sortir + pour être accompagné dans vos sorties

18 ▶ TRIBUNE POLITIQUE

19 ▶ ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

Marguerite Dillies, la dame de cœur et son époux sont décédés

La Ville a eu la tristesse d'apprendre le décès de Maguy Dillies survenu le 18 février dans sa 88^e année. Maguy était une véritable Dame de cœur.

Entrée au Conseil municipal en 1983, très impliquée dans les relations humaines et le social, elle a été adjointe déléguée à l'Action sociale, la Solidarité, au 3^e âge et aux Personnes à mobilité réduite de 2001 à 2008. Elle est à l'initiative de la création d'une commission spéciale « Personnes handicapées ». Administratrice du CCAS de 1989 à 2020, elle en a été vice-présidente de 2001 à 2008.

Toujours très engagée dans la vie associative, elle a œuvré notamment au Comité d'entraide leersois, au Centre de soins infirmiers, au Service de soins à domicile (Sidpa), à Leers Activité Dépannage, à Leers Accompagnement Emploi, au point municipal Oxygène et pour le Téléthon.

Maman de 5 enfants, elle a reçu la médaille d'Honneur communale départementale et régionale échelon Argent en 2008.

Le 25 mars, 5 semaines plus tard, son époux Raymond, nous a lui aussi quittés. Il avait 89 ans.



C'est le printemps !

C'est le printemps. Les bourgeons sont là, les jonquilles sont de sortie, le magnolia de l'Hôtel de Ville a déjà fleuri. Entre deux averses nous avons pu démarrer les festivités de plein air : la chasse à l'œuf qui s'est ajoutée au traditionnel Carnavaleers. Pourtant, il nous manque quelques degrés, quelques rayons de soleil, qui accompagneraient l'arrivée des beaux jours et cela nous manque.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers,
Conseiller métropolitain

Le temps change et les temps changent. En tant que décideur local, nous devons prendre en compte ces évolutions pour adapter les services que nous proposons à la population. Mais le monde se complexifie, les demandes sont diverses, parfois contradictoires, et bien présomptueux celui qui affirme savoir de quoi demain sera fait, ou qui voudrait faire croire à la simplicité de l'équation.

En ces temps de mutation, ce sont nos valeurs qui doivent nous guider : l'intérêt général, la solidarité, le respect et l'équité.

En ces temps de mutation, ce sont nos forces que nous devons préserver : un cadre de vie verdoyant, un centre-ville dynamique, des services et des équipements pour les Leersois de 0 à... 110 ans. Ce sont ces priorités qui sont traduites dans le budget dont vous trouverez le détail pages 12-13 : petite enfance, enfance, jeunesse, seniors, sécurité, transition énergétique, culture et vie associative sont les secteurs que l'équipe municipale a priorisés.

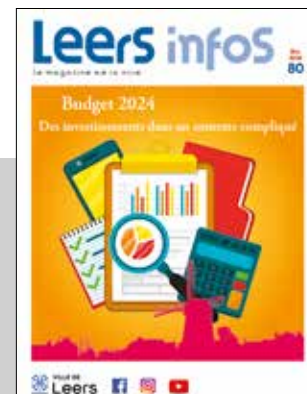
En ces temps de mutation, c'est une vision de moyen et long terme qui doit nous éclairer si l'on veut conserver une ville où il fait bon vivre, pour tous. Ce sera le travail entamé en 2024 avec l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) et l'objectif de l'enquête Cité Heureuse menée auprès de vous ce printemps (p. 10).

Le printemps est la saison du renouveau qui permet à la vie de se poursuivre, avec un équilibre entre des éléments qui perdurent et d'autres qui changent. C'est ce mouvement que nous sommes tous invités à faire, individuellement et collectivement, pour perpétuer le cycle de la vie et l'espoir en l'avenir.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Avril 2024
Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30
Permanence du maire
Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ Ville de Leers ■ villedeleers ■ Ville de Leers



4 Retour en images



Très attendu, le salon des Saveurs et du Savoir-faire a encore été un beau succès début mars. Savons, gaufres, cookies, saucissons, fromages, champagnes, vins, bijoux, produits en tissu Zéro déchet, déco... les uns ont exposé leur talent pour le plaisir des autres.



La 1^{ère} chasse à l'œuf organisée par la ville s'est déroulée fin mars sous le soleil. Les enfants de 3 à 9 ans ont pu participer à une joyeuse course aux œufs qui leur a permis de repartir avec de quoi passer un week-end très chocolaté.



300 choristes de toute la région, amateurs ou initiés, se sont retrouvés salle Kerkhove pour partager un week-end chantant organisé par Voix Si Voix La fin mars. Leur restitution donnée à l'issue de ces 2 jours de travail a ravi le public.



Petits et grands parés de leur plus beau costume ont participé fin mars à une très belle édition de Carnavaleers sur le thème des Jeux Olympiques.



Le 10 février, le collège Alphonse Daudet a ouvert ses portes à ses élèves et parents pour son 1^{er} Forum des métiers et des formations, l'occasion pour les élèves de découvrir peut-être leur futur métier et les formations pour y arriver.



Mi-mars, Éric Brilleman, major de la Police Nationale de Roubaix, est intervenu auprès des élèves de CM2 des écoles leerssoises pour les sensibiliser au problème du harcèlement, les faire réfléchir sur le sujet et leur dire comment agir lorsque l'on en est victime.



Le 13 mars, les enfants des mercredis récréatifs ont rendu visite à leurs aînés de la Résidence des 4 Vents pour un bon moment intergénérationnel autour de jeux de société et de crêpes à partager pour le goûter.



Le 16 mars, les communes d'Estaimpuis, Leers et Toufflers se sont associées pour nettoyer une partie des abords et fossés des axes transfrontaliers. Des fossés parfois complètement bouchés par des amoncellements de bouteilles, cannettes, plastiques et autres déchets... Au total, 650 kg de déchets ont été ramassés.



Comment démarrer mon potager ou mon jardin en permaculture ? C'était le thème de l'atelier jardinage du 16 mars aux jardins familiaux. Grâce aux explications et conseils de Stéphane, les personnes inscrites à l'atelier ont appris à jardiner en prenant soin de la biodiversité.



À proximité du Rep'Leers Café, les experts du Busabiclou étaient présents le 23 mars pour vous apprendre à réparer et bichonner votre vélo. Si vous les avez manqués, ils reviennent le 25 mai de 9h à 12h au complexe Daudet, rue Roger Salengro. Profitez-en !

Espace Snoezelen S'éveiller tout en se détendant

Lumière tamisée, douce musique, la salle Snoezelen du Centre Petite Enfance invite à la détente et l'éveil sensoriel.



Le Centre Petite Enfance possédait déjà une salle « calme » destinée aux enfants du Relais petite enfance et de la crèche familiale pour un moment zen. Mais les professionnelles de la structure ayant à cœur le bien-être et le développement des petits ont souhaité ouvrir pour tous les enfants une seconde salle de détente, certes, mais elle, plus tournée vers l'éveil sensoriel, en utilisant la méthode Snoezelen.

Kesako? Contraction de Snuffelen, sentir en Hollandais, nationalité de ses créateurs et de Doezelen, somnoler, l'approche propose une activité faisant appel aux 5 sens permettant une exploration

aussi ludique que pédagogique. Plusieurs fois par semaine, durant 20 minutes, par groupes de 2 ou 3, les enfants dès 6 mois, comme ils pourraient faire une activité peinture ou danse, profitent d'une séance dans une salle à la lumière tamisée, à la douce musique, dans laquelle ils peuvent écouter, observer, toucher, sentir. Les enfants y évoluent à leur rythme. Pour l'équipe Petite Enfance, cette expérience découverte favorise l'apprentissage, le relationnel et la socialisation.

Vous aussi parents, pourriez bientôt en profiter. Une soirée découverte « parents-enfants » est en préparation.

Découverte de l'allemand avec Mobiklasse



Afin de pouvoir choisir en toute connaissance de cause leur « Langue Vivante 2 » (LV2) pour l'année prochaine, les élèves de 6^e du collège ont découvert le 16 février la langue allemande de manière ludique grâce à Jessica Ruff, intervenante Mobiklasse (programme de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse).

Grâce à une carte, des images, des objets, des mimes et des jeux, Jessica se fait parfaitement comprendre des élèves tout en leur parlant principalement en allemand. Une belle initiative... et une belle découverte pour les élèves!

Projet passerelle Bien préparer l'entrée des plus petits à l'école

Pour le moment, ce sont les grands du CPE. Mais à la rentrée de septembre, ce seront les petits, voire tout-petits de l'école. Pour que leur intégration se passe au mieux, crèche et écoles leersois travaillent donc ensemble sur la passerelle. En mai-juin, directeurs, professeurs et Atsem viennent à la rencontre des enfants pour faire leur connaissance, leur expliquer ce qu'est l'école, comment cela va

se passer pour eux dans quelques mois. Puis les enfants vont rendre visite, l'espace d'une matinée, à leur future classe. Ils y rencontrent leur futur enseignant, y retrouvent d'anciens copains. Cela rassure, sécurise, habitue, accompagne, pour qu'il n'y ait pas de coupure, que la transition se fasse en douceur. Les enfants seront prêts. Et vous, parents?



Activités péri et extrascolaires

Pas d'inscription = pénalités

Dans un but d'organisation des services et de lutte contre le gaspillage alimentaire, une pénalité sera appliquée, à la rentrée de septembre, en cas de défaut d'inscription à un service périscolaire et extrascolaire utilisé par l'enfant.



Différents services périscolaires et extrascolaires ont été mis en place par la Ville pour répondre aux besoins des familles : garderie avant et après l'école, cantine, mercredis récréatifs et accueils de loisirs. Ils sont organisés sur la base des effectifs d'enfants inscrits. Il est donc nécessaire pour la commune de savoir à l'avance si les enfants sont inscrits ou non à ces différents services, tant pour le nombre d'agents d'encadrement à prévoir, que pour les quantités de repas à produire. Ainsi il est important que les parents respectent les périodes d'inscription et de

réservation.

À présent, si un enfant fréquente une activité périscolaire sans que son parent ne l'ait inscrit, le tarif appliqué sera multiplié par 1,5. Qui plus est, en cas de méconnaissance du quotient familial, le tarif le plus élevé sera pratiqué et multiplié par 1,5. Enfin, pour les demandes de remboursement, les justificatifs d'absence doivent être transmis dans un délai de 7 jours maximum pour les écoles et les mercredis récréatifs, et avant le dernier jour du centre pour les ALSH.

Semaine anti-gaspi

Bravo au Groupe scolaire du Centre

Durant une semaine, les élèves des trois groupes scolaires leersois mangeant à la cantine ont participé à un challenge : « Quelle école laissera le moins de restes sur son plateau ? ». Élèves, encadrants et équipes enseignantes ont participé. Et c'est le groupe scolaire du centre qui a remporté le défi, talonné de près par le groupe scolaire du Buisson ! Bravo à tous !

Grâce à la sensibilisation et la responsabilisation des enfants, aux échanges entre copains, et au travail effectué par les cuisiniers sur l'élaboration des plats et les portions, le gaspillage a déjà pu être réduit (48g/élève par jour) par rapport à la pesée de novembre dernier (73g/élève par jour). Ces pesées, catégorie par catégorie (féculents / viandes-poissons / légumes-fruit / produits laitiers / pain bio), permettent d'être toujours au plus proche des attentes des enfants tout en proposant des menus équilibrés et adaptés à leurs besoins nutritionnels.



Cantines, garderies

N'oubliez pas les inscriptions !

Les démarches sont à faire en ligne via le portail Famille du 1^{er} au 31 mai.

Renseignements : service des Écoles
au 03 20 20 08 37,
ecoles@ville-leers.fr

Agenda des jeunes leersois spécial Été

Retrouvez-le sur le site de la ville

Comme l'an passé, retrouvez l'ensemble des informations sur les accueils de loisirs proposés par la Ville cet été ainsi que ce qu'organise la Maison des Jeunes et le point municipal *Oxygène* dans un cahier disponible en ligne sur le site de la Ville. Dates, tarifs, modalités d'inscription, renseignements, vous saurez tout !

Avis aux dévoreurs de livres!

Les bibliothèques municipales se mettent en réseau

Marque-page, c'est le nom du réseau de bibliothèques que veulent mettre en place Leers, Lys-lez-Lannoy, Hem, Lannoy et Toufflers pour la fin de l'année.

Si vous êtes un Leersois féru de lecture, vous allez pouvoir vous réjouir. En plus du fond qui était jusqu'à présent à votre disposition à la bibliothèque gérée par les bénévoles de l'Amicale laïque, vous aurez bientôt également la possibilité d'emprunter les ouvrages dont recèlent les équipements des communes voisines. Soit au total plus de 70 000 ouvrages. Des romans, des BD, des livres pour enfants, des revues pour tous les âges et sur toutes les thématiques. Ça en fait des heures de lecture en perspective! Si entre deux, vous avez envie de sortir un peu la tête de vos pages, vous pourrez aussi profiter de toutes les animations proposées par l'ensemble des bibliothécaires du secteur.

Faciliter l'accès de la population à la lecture, étoffer l'offre culturelle à sa disposition, sont parmi les objectifs des communes qui ont souhaité répondre à l'appel à projet métropolitain et mettre en réseau leurs bibliothèques. En coopérant, les villes adhérentes à *Marque-page* mutualiseront leurs efforts. En se coordonnant, en profitant des expériences des uns et des spécificités des autres, elles veulent harmoniser leurs pratiques et faire bénéficier leur population de nouveaux catalogues papier et numérique, d'un plus grand nombre d'animations de qualité.

Un coordinateur sera chargé d'animer le réseau et d'effectuer les livraisons des ouvrages d'une bibliothèque à une autre.



L'inscription sera unique, gratuite pour les moins de 18 ans et de 8€ pour les habitants des communes membres. Lancement du réseau prévu pour la fin 2024 ou le début 2025. La ville de Leers travaille encore sur le sujet afin de rejoindre le groupement dans les meilleures conditions.

Rendez-vous finalement le 1^{er} juin Pour les nouvelles aventures de Paul-André



Annoncé pour le 13 avril, le spectacle a dû être décalé au 1^{er} juin. Cela vous laisse le temps de la réflexion et les moyens de vous organiser pour ne pas rater l'événement.

Pour rappel, Paul-André est un grand spectacle qui a été créé l'an dernier par les élèves, les professeurs de l'École de musique, l'Harmonie et Diapason. Les artistes leersois ont emmené les spectateurs dans un tour du monde de découvertes musicales.

Le succès de ce projet fédérateur a poussé les 140 partici-

pants à faire reprendre la route cette année au jeune Paul-André. La route ou plutôt les airs. Car à présent, le petit garçon a grandi et s'apprête à explorer le système solaire.

Partez avec lui pour de nouvelles découvertes. Ne manquez pas les clins d'œil faits aux dessins animés ou films qui ont bercé votre enfance...

Samedi 1^{er} juin à 19h30

Salle André Kerkhove.

Gratuit mais sur réservation, billetterie bientôt ouverte.

Semaine de la santé Ouverte à tous



Tous les deux ans, la ville organise un forum Bien-être pour les élèves de CM2 et de 6^e de la ville. Une action qui vise à amener ces pré-adolescents à réfléchir et s'interroger sur leur santé, hors de tout discours moralisateur. Ce forum se tient sous la forme d'ateliers ludiques encadrés par des professionnels. De nombreuses thématiques de santé y sont traitées comme l'alimentation, le sport, les addictions, le harcèlement, le handicap, la relaxation... Mais, parce qu'il est important de prendre soin de soi à tout âge, la Ville a décidé cette année d'élargir cet événement à tous, la Semaine de la santé est née! Il y aura bien le forum Bien-être réservé aux écoliers les jeudi 23 et vendredi 24 mai. Mais diverses actions autour de la santé seront aussi proposées aux tout-petits, aux seniors, aux parents et aux familles durant la semaine du 21 au 25 mai.

Programme complet des actions prévues cette semaine-là disponible sur le site Internet de la Ville.

Le 21 juin, parc de la Butte Venez fêter la musique!



Méломans, fêtards, on vous attend tous le vendredi 21 juin au Parc de la Butte pour la fête de la musique. Quels que soient votre âge et vos goûts musicaux, vous trouverez de quoi ravir vos oreilles et même peut-être chanter et danser. Tous les artistes locaux seront ou sont invités à être de la partie. Aux 4 coins du parc, des prestations vous surprendront. Dès 17h30, c'est l'école municipale de musique qui vous accueillera. À 19h, l'orchestre junior se joindra à l'harmonie. À 19h45, ne ratez pas les morceaux que partageront élèves de l'école de musique, l'harmonie et la chorale Diapason. Dans le même temps, une scène ouverte permettra à tous les artistes locaux amateurs de donner du son et se faire connaître. À 20h45, c'est une surprise qui vous attendra pour finir la soirée en beauté... Le programme est dense mais c'est sûr vous passerez un bon moment en famille ou entre amis. Tout a été prévu, de la musique à la restauration en passant par la buvette.

Artistes en herbe, participez à la scène ouverte : envoyez votre lien facebook, une démo au service Animation : animation@ville-leers.fr

Fête des voisins le 31 mai Partagez un bon moment

Vous faites quoi le 31 mai? Parce que c'est la date officielle de la fête des Voisins. Ce sera donc l'occasion pour chacun de sortir tables, chaises, ballons, jolies nappes, jeux, de concocter sa meilleure recette et de partager un moment avec ses voisins de rue, de lotissement, de palier.

Vous n'êtes pas disponible ce jour-là? À Leers, vous avez la possibilité d'organiser votre fête des voisins du 2 mai à fin septembre. Ça vous laisse de la marge. Alors profitez-en!

Mais n'oubliez pas de le signaler en mairie au service Animation. Pour que vous puissiez profiter de votre petite fête en toute sécurité, il faut prendre un arrêté d'occupation d'espace public et peut-être installer des barrières, fermer la circulation.



Renseignements : service Animation.

Les 15 et 16 juin Venez faire la fête au moulin

Avec les Fêtes de l'amitié Franco-Belge, le week-end des Fêtes du Moulin est un des deux événements phares de la commune. Durant deux jours, les 15 et 16 juin, l'heure va être à la fête à Leers...

À votre agenda !

S'il y a une date à ne pas rater, c'est bien celle-là ! À quelques jours des vacances d'été, histoire de commencer à vous mettre dans l'ambiance détente et estivale, venez participer à la nouvelle édition des fêtes du Moulin. On sait que vous appréciez ce rendez-vous et y êtes fidèles. Et pour cause, c'est toujours l'occasion de se retrouver en famille et entre amis autour de nombreuses animations. Cette année, le programme va encore être intense.

C'est la tradition, la braderie ouvrira le week-end. Notez, qu'en raison des travaux prévus au Cœur de ville, la brocante sera déplacée près du Moulin, rue du Maréchal Leclerc. Ce qui est finalement plus logique. Elle en profitera ainsi pour s'agrandir. Entre deux emplettes, comme vous êtes sur place, si vous le souhaitez, visitez le musée de Leers. En matière de visite, découvrez également les Ateliers artistiques du Moulin. Si après tout cela vous avez encore un peu d'énergie, le soir, c'est un spectacle qui vous attend à la salle Kerkhove.

Sinon, on comprend que vous souhaitiez garder des forces pour ce qui se passera le dimanche. Les plus matinaux ou sportifs pourront prendre le départ d'une rando ou d'un jogging, les visites reprendront du côté du moulin ou d'expos. Soyez au rendez-vous pour le concert-apéritif à 12 h, si le cœur vous en



dit vous pourrez partager un chili con carne géant, n'oubliez pas de réserver. Tout l'après-midi vous pourrez profiter de jeux et animations sur le thème des Jeux Olympiques, de structures gonflables, de démonstrations de clubs sportifs. Un second concert sera programmé à 16 h. Vous ne pourrez repartir avant d'avoir participé à 18 h au traditionnel jet de navettes.

Vous n'allez vraiment pas savoir où donner de la tête durant ces deux jours !

La braderie se déplace et s'agrandit !



Les travaux du Cœur de Ville vont débiter dans quelques semaines. Cette année, la braderie des fêtes du Moulin doit donc déménager. C'est finalement un mal pour un bien. Vous ne perdrez pas au change. Vous allez en effet gagner en espace et en stands regorgeant de trésors. Cette année près de 700 stands s'installeront rue du Maréchal Leclerc du carrefour avec la rue de Verdun à celui avec la rue Hoche. Soit près de 1,5 km de braderie.

Braderie de 8 h à 15 h. Installation de 6 h à 8 h, obligation de sortir son véhicule du périmètre.

Réservations :

- Riverains uniquement : 3 € les 2 m, mercredi 15 et vendredi 17 mai 9 h-12 h / 14 h-17 h et samedi 18 mai 9 h-10 h 30
- Leersois : 3 € les 2 m, samedi 18 mai 10 h 30-12 h, mercredi 22 et jeudi 23 mai 9 h-12 h / 14 h-17 h
- Autres : 4 € les 2 m, vendredi 31 mai 9 h-12 h / 14 h-17 h, samedi 1^{er} juin 9 h-12 h, mardi 4 juin 9 h-12 h / 14 h-17 h.



Programme des fêtes du moulin

Jeudi 6, lundi 10, jeudi 13 Juin

➤ **19h Tournoi de pétanque des associations**

Finale et remise des coupes :

Jeudi 13 juin à 19h.

Par le LOS Pétanque

Boulodrome Jean de Coninck, rue Roger Salengro



Mardi 11 Juin

➤ **19h Tournoi de volley-ball des associations**

Par le LOS Volley-ball

Salle A. Daudet, rue Roger Salengro



Du Samedi 8 au Dimanche 23 juin

Vente de la navette

Boulangeries La Chocoline,
Meyer et Vanmeenen - Prix : 1,80 €



Vendredi 14 Juin

➤ **14h30 à 17h30 Tournoi de cartes belote et manille**

Ouvert à tous !

Par le Club des anciens

Salle Pasteur, rue Pasteur



➤ **17h à 21h Tournoi de bourles à l'étaque des associations**

Organisé par le cercle Saint-Louis

Cercle Saint-Louis, 29 rue Jean Jaurès

Samedi 15 Juin

➤ **8h à 15h**

Fonds de greniers leersoïis



Rue du Maréchal Leclerc

➤ **10h à 20h Tournoi de bourles à l'étaque des associations**

Organisé par le cercle Saint-Louis

Cercle Saint-Louis, 29 rue Jean Jaurès

11h30 à 14h Petite
restauration sur place
19h Remise des coupes



➤ **10h à 16h Journée des peintres dans la rue**

Inscriptions de 9h à 10h

Rue du Maréchal Leclerc

➤ **10h à 12h et 14h à 17h Visite du musée d'histoire locale Guy Haquette**

Par Leers historique

49 rue du Maréchal Leclerc

➤ **10h à 13h et 14h à 18h Visites guidées du moulin**



Par les Amis du Moulin blanc

Rue Hoche

Gratuit !

➤ **20h30 Spectacle Fever 80**

Salle André Kerkhove, rue de Wattrelos

Gratuit et ouvert à tous

Dimanche 16 Juin

➤ **9h Balade pédestre**

Organisée par Rando' Leers

Ouvert à tous !

Départ et retour : au moulin, rue Hoche

Durée : 2 heures environ (8 km).

➤ **9h Jogging**

Organisé par Jog' Leers OS

Ouvert à tous !

Départ et retour : au moulin, rue Hoche

Durée : 1 heure environ.

➤ **10h à 18h**

Animations pour enfants

Manège et structures gonflables

Plaine du moulin, rue Hoche

Gratuit !

➤ **10h à 18h Exposition Tricot**

Par l'association De maille en maille

Plaine du moulin, rue Hoche

➤ **12h à 13h30 Concert-apéritif**

Animé par Maraudeurs - variété

Plaine du moulin, rue Hoche

➤ **13h Poulet basquaise et tartelette aux poires**

Tarifs (plat + dessert) : Adultes et enfants à partir de 13 ans : 12 € - Enfants jusque 12 ans : 8 €

Plaine du moulin, rue Hoche

Réservez en mairie, au service Animation (Tél. : 03 20 20 06 06)

➤ **12h à 18h Ventes de glaces et de produits de la ferme**

Par la ferme de l'Horne

Plaine du moulin, rue Hoche

➤ **10h à 13h et 14h à 18h Visites guidées du moulin**

Par les Amis du Moulin blanc

Rue Hoche

Gratuit !

➤ **14h à 16h**

Démonstrations sportives

Escrime par Damien Kraj

Gymnastique par le LOS Gymnastique

Karaté par le LOS Karaté

Plaine du moulin, rue Hoche

➤ **16h à 18h Concert**

Animé par Zik Addict

Plaine du moulin, rue Hoche

➤ **10h à 12h et 14h à 17h Visite du musée d'histoire locale Guy Haquette**

Par Leers historique

49, rue du Maréchal Leclerc

➤ **17h Remise des prix aux peintres dans la rue**

Au moulin, rue Hoche

➤ **18h Jet de navettes**

Par les élus municipaux

Au moulin, rue Hoche



l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

De mai à juin
2024

Du vendredi 26 au dimanche 28 avril ▶ 14h30 à 21h
Du lundi 29 avril au mercredi 1^{er} mai ▶ 14h30 à 20h
Ducasse de Printemps
Place Demonchaux



Du 1^{er} au 31 mai
Challenge Mai à vélo voir page 16

Mercredi 1^{er} mai ▶ 11h
Défilé du 1^{er} Mai pour les 220 ans
par l'Harmonie municipale de Leers
Départ de l'Hôtel de Ville

Samedi 4 mai ▶ 10h à 11h30
Atelier jardin permaculture
Les associations de plantes et les remèdes naturels au jardin (avec En Vie de Nature)
Gratuit - Sur inscription au 03 20 20 06 00 ou à contact@ville-leers.fr
Jardins familiaux, rue Suffren

Samedi 4 mai ▶ 9h30 à 12h
Sortie vélo en équipe
Dans le cadre du challenge vélo
Départ du Moulin, rue Hoche

Mercredi 8 mai ▶ 11h
Commémoration du 8 Mai
Départ de l'Hôtel de Ville

Mercredi 15 mai ▶ 9h30 à 16h
Forum Emploi
Organisé par la Mission Locale de Wattrelos/Leers
Salle du Centre



Vendredi 17 mai ▶ 9h à 18h
Samedi 18 mai ▶ 9h à 13h
Portes ouvertes de la Résidence des 4 vents voir p17

Samedi 18 mai ▶ 10h à 12h
Sortie Nature
Les bienfaits des mares : la biodiversité des

milieux aquatiques d'eau douce aux bassins filtrants (avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature)
Gratuit - Sur inscription au 03 20 20 06 00 ou à contact@ville-leers.fr
Départ de La Guinguette

Dimanche 19 mai ▶ 9h30 à 12h30
Déchèterie mobile
Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies

Du 21 au 25 mai
Semaine de la santé voir page 9

Judi 21 mai ▶ 18h à 20h
Atelier Zéro Déchet
Je fabrique ma lessive, adoucissant et nettoyant multi-usages (avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature)
Gratuit - Sur inscription au 03 20 20 06 00 ou à contact@ville-leers.fr
Salle Herteler, rue A. Dumas

Samedi 25 mai ▶ 9h à 11h30
Rep'Leers Café
Maison des Jeunes, complexe Daudet, rue Salengro



Samedi 25 mai ▶ 9h à 12h
Atelier de réparation de vélos
(avec le Busabiciou)
Maison des Jeunes, complexe Daudet, rue Salengro

Mardi 28 mai ▶ 18h
Audition des débutants de l'École municipale de musique
Salle du Centre

Samedi 1^{er} juin ▶ 10h à 11h30
Atelier jardin
Je favorise la biodiversité au jardin (avec

En Vie de Nature)
Gratuit - Sur inscription au 03 20 20 06 00 ou à contact@ville-leers.fr
Jardins familiaux, rue Suffren

Samedi 1^{er} juin ▶ 19h30
Spectacle Paul-André
par l'École municipale de musique
Salle André Kerkhove voir page 8



Mardi 4 juin ▶ 18h à 20h
Atelier Zéro Déchet spécial été
Je fabrique mon lait hydratant et huile réparatrice coups de soleil (avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature)
Gratuit - Sur inscription au 03 20 200 600 ou à contact@ville-leers.fr
Salle Herteler, rue A. Dumas



Mercredi 5 juin ▶ 14h à 17h
Bus accès au droit
Parking de l'Hôtel de Ville



Judi 6 juin ▶ 8h à 17h
Passage de la balayeuse
Rues du Maréchal Leclerc, Hoche, de Lys, de Wattrelos, P. Catteau, L. de Vinci, J. Ferry, Suffren et du Château d'eau, avenue de Verdun.



Vendredi 7 juin ▶ 8h à 17h
Passage de la balayeuse
Rues J. Leroy, R. Salengro, des Patriotes, L. Gambetta, du M^d de Lattre de Tassigny, V. Hugo, G^d de Gaille, J. Jaurès, Franklin, C. Picavet partie 1, Gibraltar droite et gauche, Néchin, L. de Bettignies, A. Guénard.

Du 3 au 7 juin
Semaine de cours ouverts à l'École municipale de musique
École municipale de musique, 35 rue Joseph Leroy

Du côté des Assos...

MAI

Mercredi 1^{er} ▶ 16h
Concert de gala de l'Harmonie municipale de Leers - *Salle A. Kerkhove*

Mercredi 1^{er} ▶ 9h à 18h
Tournoi filles du LOS Football
Complexe sportif

Samedi 4 ▶ 14h à 24h
Workshop, concert Lilly West et bal CD de Karacol - *Salle A. Kerkhove*

Samedi 11 ▶ 7h30 à 21h
Tournoi Michel Vasseur du LOS Volley-ball - *Salle Alphonse Daudet*

Samedi 11 ▶ 8h à 13h
Vente de fleurs par les Amis de Fraouton - *Place Lucien Demonchaux*

Samedi 11 ▶ 18h
Loto du LOS Pétanque - *Salle Pasteur*

Samedi 11 et dimanche 12
Festival de Canailles en scène
Salle André Kerkhove

Dimanche 12 ▶ 6h à 14h
Brevet de Cycleurs
Parking de la salle du Centre

Du jeudi 16 au lundi 27
Festival Enfentillages de la Pirouette Théâtre - *Salle André Kerkhove*
- jeudi 16 et vendredi 17 à 20h : adultes
- samedi 18 à 20h : préados
- dimanche 19 à 15h : enfants
- lundi 20 à 14h30 et 17h : enfants
- mardi 21 et mercredi 22 à 19h : ados
- vendredi 24 à 20h : jeunes adultes
- dimanche 26 à 15h : enfants et préados
- lundi 27 mai à 19h : 10/13 ans

Du vendredi 17 au lundi 20
Tournoi de Pentecôte
du LOS Football - *Stade Léo Lagrange*

Dimanche 19 ▶ 9h à 18h
Challenge Marcel Cardon
du LOS Tir à l'arc - *Salle de tir à l'arc*

Lundi 20 ▶ 8h à 17h
Stage Kata 3 du LOS Judo
Salle Motte Bossut

JUIN

Samedi 1^{er} ▶ 15h à 1h
Sortie de fin d'année
du LOS Karaté - *Salle Pasteur*

Samedi 1^{er} ▶ 13h à 18h
Tournoi jeunes du LOS Judo
Salle Motte Bossut

Samedi 1^{er} et dimanche 2 ▶ 9h à 17h30
Finales de coupe du District
du LOS Basketball
Salle Boileau

Lundi 3 ▶ 14h à 19h
Collecte de sang par le Don de sang bénévole de Leers
Salle Pasteur

Dimanche 9
Tournoi loisirs du LOS Basketball
Salle Boileau

Vendredi 14 ▶ 9h à 18h
Tournoi de belote
du Club des anciens
Salle Pasteur

Samedi 22 ▶ 19h
Soirée familiale du LOS Basketball
Salle Pasteur

Vendredi 28 ▶ 19h
Samedi 29 ▶ 15h et 19h
Samedi 30 ▶ 15h
Gala Trans'en Danse d'Artanime
Salle André Kerkhove

Vendredi 28 ▶ 17h à 20h
Tir de clôture (enfants)
du LOS Tir à l'arc
Salle de tir à l'arc, rue Pasteur

Dimanche 30 ▶ 9h à 18h
Tir de clôture (adultes)
du LOS Tir à l'arc
Salle de tir à l'arc, rue Pasteur

Samedi 8 juin ▶ 10h à 12h30
Portes ouvertes de l'École municipale de musique
35 rue Joseph Leroy

Samedi 8 juin ▶ 14h30 à 16h30
Ramassage citoyen
Inscrivez-vous pour connaître les parcours

Lundi 10 au jeudi 20 juin
Auditions de fin d'année
École municipale de musique, 35 rue Joseph Leroy

Samedi 15 et dimanche 16 juin
Fêtes du Moulin
voir page 10



Dimanche 16 juin ▶ 9h30 à 12h30
Déchèterie mobile
Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies

Jeudi 20 juin
Voyage des aînés

Déjeuner Spectacle au *Chapito* (transport en bus). Inscriptions de 9h à 11h30 (dans la limite des places disponibles) :

- 22 mai : Salle Jacques Lameyse (50 places)
 - 23 mai : Salle Paul Herteler (50 places)
 - 24 mai : Salle Louis Pasteur (50 places)
- Gratuit pour les +70 ans, 60€ pour leur conjoint. Pensez à vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vendredi 21 juin à partir de 17h30
Fête de la musique *voir page 9*

Samedi 22 juin ▶ 9h à 11h30
Rep'Leers Café
Maison des Jeunes, complexe A. Daudet, rue Salengro

Mercredi 26 juin ▶ 18h
Remise des prix de l'École municipale de musique
Salle A. Kerkhove

Vendredi 28 juin
Repas à thème de la résidence Les 4 Vents
Ouvert à tous les Leersois de plus de 60 ans.

Au menu : Avocat au crabe et ses crudités / Grillades accompagnées d'une pomme de terre au four agrémentée de la rata-touille du Chef! / Camembert fondu dans la braise / Banana split
Tarif de 16,75€. Réservation avant le 15 juin au 03 20 75 13 90.

Résidence Les quatre Vents

Avis aux associations!

Ces pages sont à votre disposition. Profitez-en pour y communiquer sur des actions ou manifestations. Envoyez-nous vos dates, heures, lieux et coordonnées afin que les habitants puissent vous joindre.

Prochain Leers Infos fin juin.
Informations à transmettre à communication@ville-leers.fr avant le 15 mai

NOTEZ-LE

Leers arrive sur Instagram



Toujours soucieuse d'être au plus près de vous tous, quels que soient votre âge et vos habitudes en matière de communication et aujourd'hui de réseaux sociaux, la Ville vient de mettre en place un compte Instagram. Après le site Internet, le Facebook et plus récemment l'appli Ma mairie en poche, Leers élargit encore sa palette d'outils afin de vous informer et échanger avec vous. Complémentaire des autres médias, Instagram vous permettra d'être encore plus au courant de ce qui se fait, ce qui se passe dans la ville. Mais vous n'y retrouverez pas forcément toujours les mêmes infos diffusées sur Facebook. Ce réseau social très visuel fera la part belle à la photo. Vous pourrez revivre les actions et événements de la ville avec un œil nouveau. Il ne vous reste plus qu'à vous connecter sur notre profil @villedeleers.

Budget participatif Plus de 40 projets déposés



Le dépôt des projets est à présent clos. Bravo à vous! Pour cette 2^{ème} édition du Budget participatif de Leers vous avez été plus d'une trentaine à déposer sur la plateforme plus de 40 projets. Vous avez débordé d'idées afin d'améliorer le cadre de vie des Leersois.

Durant les prochaines semaines, c'est une phase d'analyse qui va occuper le comité du Budget participatif et les services de la ville. Vont être étudiés l'intérêt général, la faisabilité technique et juridique, le coût de chaque projet. Début septembre, ceux qui peuvent être mis en place vous seront dévoilés. Ce sera alors à vous de voter pour ceux que vous estimez importants dans l'intérêt de tous.

Pour améliorer votre cadre de vie Donnez votre avis en 10mn!



Flashez le QR code et répondez en quelques minutes à l'observatoire Cité heureuse. Cet outil du cabinet Hurba permettra de dresser le tableau de votre ressenti sur votre cadre et qualité de vie à Leers, des points forts de la ville et des actions sur lesquelles selon vous elle doit encore travailler afin de répondre à vos besoins.

Le cabinet Hurba accompagnera par ailleurs la ville et le promoteur du futur aménagement du site Sweetco afin qu'il corresponde au mieux aux attentes de la population.

Le projet n'est toujours pas arrêté puisqu'il faut attendre la conformité au PLU3 connu en juin et ce qu'il ressortira de nouvelles concertations avec les habitants à la rentrée.

Votre participation est volontaire, libre et anonyme. Alors n'hésitez pas, donnez nous votre avis!

Formulaire sur le site de la Ville ou à l'accueil de la mairie

Recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Tout jeune, dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire, doit effectuer un recensement citoyen obligatoire puis participer avant ses 18 ans à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours de l'État, permis de conduire, baccalauréat...

La démarche est d'autant plus importante que depuis le 1^{er} janvier 2024, les jeunes ayant 17 ans révolus, et non plus 18 ans, peuvent s'inscrire à l'auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Le code qui doit précéder l'examen de conduite peut être passé à partir de 15 ans pour les personnes inscrites en conduite accompagnée, et dès 16 ans pour les autres.

Démarche à effectuer en mairie, muni de la carte nationale d'identité ou d'un passeport valide, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.

Georgia, malentendante et agent de la Ville

Georgia Cabrol a rejoint l'équipe des Cygnes en août 2023. Agent de service, Georgia est la lingère des résidents. Elle y met beaucoup de cœur. Comme tous les autres agents de l'EHPAD, Georgia est très attachée aux pensionnaires.

Georgia a été recrutée lors d'un job-dating organisé par la Ville en partenariat avec France Travail dans le cadre du dispositif PEC (Parcours Emploi Compétence). Malgré son handicap, c'est elle qui a été retenue parmi les nombreux candidats.

Georgia est malentendante. Elle a perdu l'ouïe à l'âge de 7 ans à la suite d'une méningite. Mais cela ne l'a pas empêchée de poursuivre sa scolarité dans une école spécialisée, d'obtenir un CAP puis de travailler. Empathique, joviale, Georgia aurait aimé être infirmière. Elle travaille tout de même dans le milieu para-médical et pour



le public. Avant de rejoindre l'EHPAD de Leers, elle exerçait à l'UFCV de Bouvines. À ceux pour lesquels son handicap pourrait être une gêne, Georgia prouve que c'est au contraire une force. Cela est fatigant, demande d'être attentif, de toujours regarder, se regarder. Mais cela n'empêche aucunement de communiquer et de s'intégrer. Elle se plaît d'ailleurs dans son équipe. Elle apprécie que ses collègues bienveillants aient immédiatement fait l'effort de s'adapter, de trouver des solutions pour communiquer avec elle. Et si pour le côté administratif, Georgia en Parcours Emploi Compétence est soutenue par un conseiller interprète de l'association Sourdmedia, dans son quotidien, avec ses collègues, Georgia échange en lisant sur les lèvres, en écrivant sur son téléphone ou en langue des signes que son équipe commence à apprendre.

Ouverture d'une maison d'assistantes maternelles

Plusieurs départs en retraite ont fait baisser le nombre d'assistantes maternelles disponibles dans la commune. Ce chiffre va à nouveau progresser. Quatre nouvelles professionnelles s'installent à Leers en juin. C'est ensemble, dans les mêmes locaux, rue Picavet, que Nounous et Compagnie ont choisi d'accueillir les enfants. Elles ont l'habitude de travailler ensemble sur ce principe depuis maintenant 8 ans. Passionnées et créatives, Claire, Anne-Sophie, Angélique et Virginie, au-

paravant à Wattrelos, s'installent à Leers dans des locaux plus grands et disposant d'un jardin. Engagées dans ce mode d'accueil à mi-chemin entre l'accueil à domicile et l'accueil collectif, les assistantes souhaitent ainsi apporter aux enfants des moments de partage, d'échange et de découverte. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30, elles y accueilleront jusqu'à 16 enfants de 0 à 3 ans.

nounousetcompagnie59150@gmail.com



Le jardinier leersois entretient vos extérieurs



Avec sa micro-entreprise Le jardinier leersois, Siegfried Saba vous propose un service à la personne côté jardin : entretien des massifs, jardins et potagers, taille des haies, arbres et arbustes, bêchage, désherbage, ramassage des feuilles, tonte de pelouse, cueillette et récolte du potager. Il peut aussi s'occuper de la remise en forme et du nettoyage des allées et des chemins, ainsi que du nettoyage de mobilier de jardin, terrasses et volets.

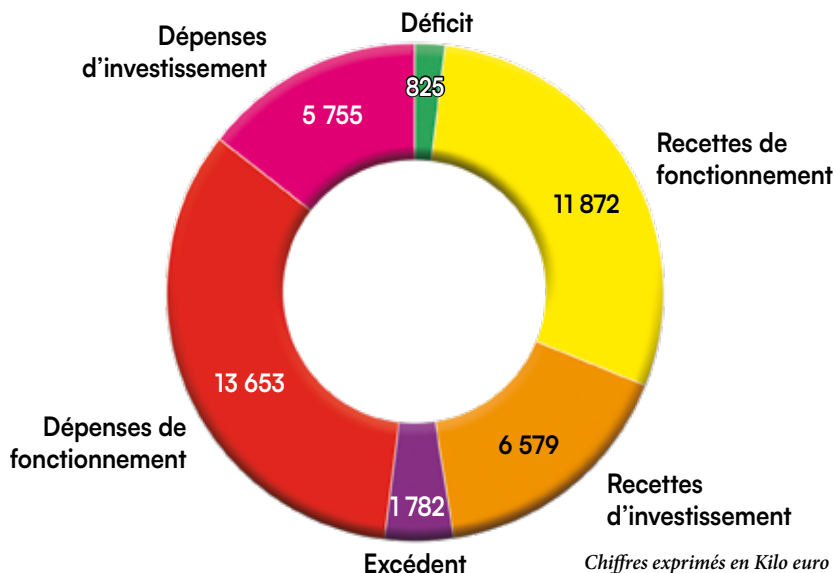
Alors n'hésitez pas à faire appel à lui. Il sera ravi de mettre sa passion au service de votre jardin. Il accepte les paiements par CESU ou sur facture et ses prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50 %.

Le jardinier leersois -  Siegfried Saba
Tél. : 06 41 81 34 42
siegfriedlille59@gmail.com

Budget 2024

Équilibre compliqué dans un contexte difficile

Complicé cette année encore de composer un budget équilibré permettant de prévoir actions et investissements nécessaires à l'évolution de la commune alors que les contraintes sont toujours plus prégnantes et les opportunités de recettes amoindries.



services de la Ville ont été sensibilisés et ont revu à la baisse leur budget. Malgré tout la hausse des dépenses est de 5%. Celles à caractère général augmentent de 7,5%, celles de gestion courante de 8% en raison de l'inflation, de la hausse du coût des bien manufacturés et de l'énergie. Qui plus est, la Ville veut poursuivre ses actions en faveur de l'enfance, l'éducation, la solidarité, le sport, la vie associative, la culture et l'écologie. Elle maintient donc ses enveloppes budgétaires. Les dépenses consacrées aux services à la population représentent un montant de 4 627 000 €, celles pour la culture 2 555 000 € et celles pour les écoles 2 518 000 €.

Côté investissement, qui représente 1/3 du budget de la commune, une hausse de 12% est prévue. 1 879 000 € de nouveaux investissements sont programmés. Cela pour la vidéoprotection, le Cœur de Ville, la cuisine centrale, le Moulin, la bourloire, l'éclairage et les chaudières de certains équipements.

Des décisions à prendre

En matière de recettes, parce que pour dépenser il faut en avoir les moyens, la Ville devra développer des sources de financements. Des subventions ont été demandées ou seront sollicitées notamment auprès de la MEL, de la Région, du Département et de l'État. De plus, la Ville l'avait évité l'an dernier encore mais cette année elle va procéder à un emprunt afin de pouvoir continuer à investir. Enfin, si les taux des taxes locales n'ont pas été augmentés depuis 2017, ils devront être malheureusement rehaussés en 2024. Celui du foncier bâti passant de 44,44% à 49,44% (soit + 5%) et celui des résidences secondaires passant de 31,29% à 33,79% (+3,5% étant le maximum de hausse autorisée) Le foncier non-bâti restant à 62,28%.

Inflation persistante (4,9% en 2023), augmentation continue du coût des énergies (900 000 € à payer en 2024 contre 400 000 € en 2023), croissance moins importante que prévue, contribution des collectivités à la limitation du déficit public, croissance inévitable du coût de la masse salariale, stagnation des dotations de l'État aux collectivités. Les dépenses ne cessent de s'accroître alors que les recettes, elles, ont tendance à diminuer. Comme pour l'ensemble des ménages, le contexte reste incertain et défavorable pour les villes. Et pourtant c'est avec ces éléments qu'il faut composer. Pour trouver l'équilibre d'un Budget 2024 qui sera de 20 233 000 € alors qu'en 2023 il était de 19 399 000 €, soit une hausse de 4,4% la Ville a pu compter sur ses économies.

Un budget en hausse de 4,4 %

Cette année encore, il était important que les orientations restent inchangées. Pour l'équipe municipale, les priorités doivent toujours être la sécurité, la construction

d'une ville de demain plus durable et pour cela la rénovation de l'éclairage public, des chaudières des équipements leersois, les mobilités douces. La Ville tient à poursuivre également ses engagements en faveur de l'action sociale, des seniors. Elle veut continuer à soutenir la culture, les associations. Pour le maire, le cap doit être maintenu. La rigueur est à l'ordre du jour mais le service public ne doit pas en pâtir, le niveau de service offert aux Leersois doit être maintenu et permettre de continuer de répondre à leurs besoins.

Maintenir le service au public

Des décisions ont ainsi dû être prises par la Ville qui bien qu'attachée à maintenir une gestion raisonnable des deniers publics, habituée à rationaliser et optimiser les moyens, n'est plus en mesure d'épargner puisque l'inflation a fait fondre son autofinancement.

En matière de dépenses, côté fonctionnement, afin de les contenir, la Ville s'est fixé pour objectif une réduction. Tous les

Les investissements 2024

■ Sécurité

Pose des premières caméras et études pour les suivantes (159 000 €)

■ Grands projets

Espace culturel (350 000 €), Cœur de Ville 2 (20 000 €)

■ Équipements

Renouvellement d'équipements tels que mobilier de la cuisine centrale, remplacement de chaises à destination des écoles, renouvellement de véhicules... (120 000 €)

■ Entretien patrimoine

Poursuite des travaux de restauration et de mise en valeur du Moulin (100 000 €), rénovation de l'église (24 000 €), rénovation de l'escalier arrière de la salle des mariages (50 000 €), étude de la rénovation des toitures de la bourloire Saint-Louis (120 000 €)

■ Amélioration énergétique du patrimoine

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de Ville (67 000 €), remplacement de chaudières, rénovation de l'éclairage public (150 000 €).

Les actions prévues

■ Enfance et éducation

Semaine de la santé et du bien-être, Journée de la petite enfance et de la jeunesse, accompagnement parentalité

■ Proximité solidarité

Actions intergénérationnelles, ateliers numériques, épicerie solidaire, fête de Noël, tarifs sociaux, violences faites aux femmes

■ Sport et vie associative

Subventions et aides indirectes, Maison des Associations

■ Culture

Développement et renouvellement du 14 Juillet, Journées du Patrimoine, marché de Noël... dynamisme de l'École de Musique

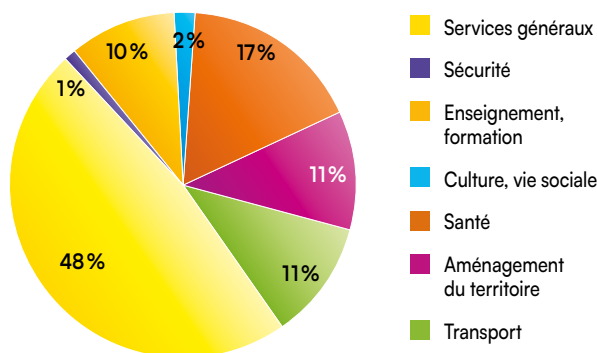
■ Transition écologique

Espaces verts, mobilités douces, lutte contre le gaspillage alimentaire, nettoyage écologique au CPE

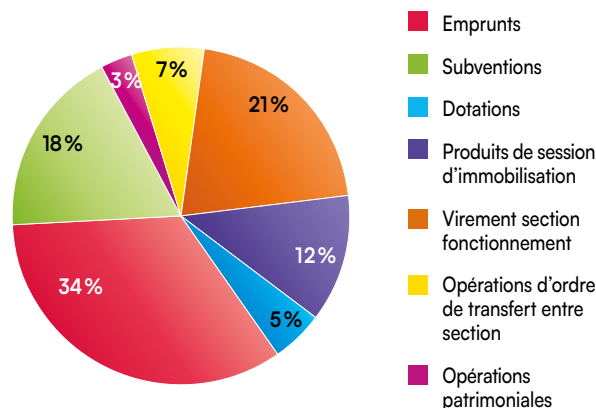
■ Ressources et moyens

Nouveaux outils de communication, cyber sécurité, versement de la prime pouvoir d'achat, partenariat de proximité avec l'ADULM.

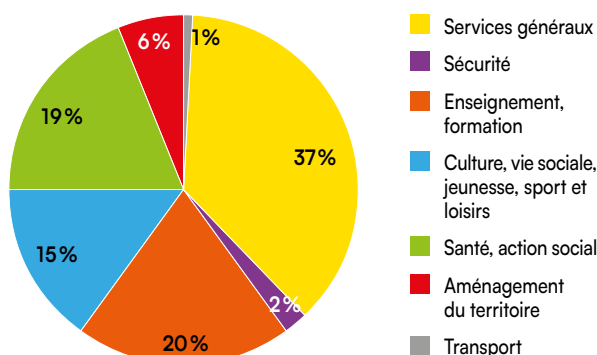
Les dépenses d'investissement



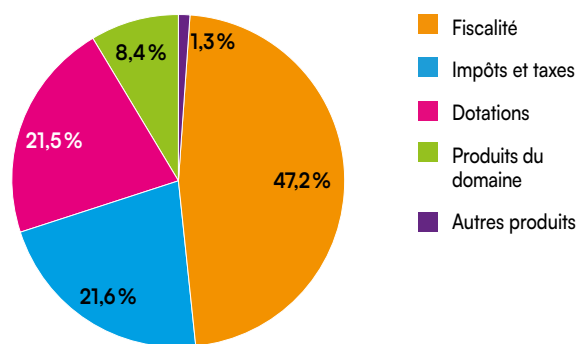
Les recettes d'investissement



Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



Vidéoprotection

Les premières caméras installées dans le courant de l'année



Soucieuse de la qualité de vie de ses habitants et engagée pour le maintien de leur tranquillité, la Ville avait pour ambitieux projet d'installer un système de vidéoprotection.

La vidéoprotection est pour les communes un outil supplémentaire dans la lutte contre la délinquance. Si elle a l'avantage de dissuader de commettre des faits sur la voie publique, elle a également un intérêt dans la flagrance et l'enquête judiciaire en cas de méfaits.

Soumis à l'approbation de l'État, le plan d'installation leersois réfléchi avec la police municipale intercommunale et la police nationale a été validé par la Préfecture en janvier.

Courant 2024, la Ville pourra ainsi commencer à s'équiper de caméras permettant de surveiller la voie publique.

Cette installation nécessite un important investissement. La Ville a d'ores et déjà prévu un budget de 430 000 €. Plusieurs financements ont été sollicités. Notamment le FIPD, fonds interministériel de prévention et de délinquance qui permettrait d'obtenir une subvention de 20 à 50 % du coût total du projet. La MEL et le Département pourraient également apporter leur soutien financier.

Des panneaux solaires sur le toit de l'Hôtel de Ville

Une subvention demandée

La Ville est déjà engagée dans la transition énergétique. Ainsi, elle continue le remplacement des luminaires de la ville et des bâtiments les plus énergivores en LED, modernise des installations de chauffage ou encore poursuit l'isolation de ses locaux. Afin de prolonger ses actions visant à réduire ou maîtriser sa consommation énergétique et avoir recours aux énergies renouvelables, elle a

sollicité auprès de la MEL le fonds de concours « Transition énergétique ». La subvention allouée lui permettra d'accélérer le passage à la LED de l'éclairage public, de remplacer les chaudières des équipements publics, d'installer des programmateurs, de prévoir l'isolation de nouveaux locaux et surtout de poser une centrale solaire photovoltaïque sur le toit de l'Hôtel de Ville.



Une subvention patrimoine

Pour rénover les toitures de la bourle



La bourle est un monument à Leers. La bourloire Saint-Louis a toujours fait partie de son patrimoine. Un patrimoine à préserver et à faire perdurer. Avec la volonté de rénover les toitures de la bourloire, la ville vient de solliciter

la MEL pour bénéficier d'une subvention « préservation du patrimoine historique et architectural ». Celle-ci pourrait être de 50 % de l'ensemble des dépenses avec un plafond de 1 million d'euros.

Espace culturel Jean-Claude Casadesus

La 1^{ère} pierre est posée

Certes, la construction du bâtiment est déjà bien avancée. Mais la 1^{ère} pierre du futur Espace culturel Jean-Claude Casadesus a officiellement été posée le 3 avril.

Les travaux ont débuté un peu avant l'été 2023. Le gros œuvre maintenant terminé, la charpente posée, l'heure est aujourd'hui à la couverture et aux menuiseries extérieures.

C'est début 2025 que les élèves de l'École de musique, les musiciens de l'Harmonie municipale et les choristes du Diapason de Leers pourront investir les lieux. Ils ont hâte. Ils disposeront dans ce bâtiment de la rue Franklin d'espaces modernes, environnementalement performants plus appropriés à leur passion que leurs actuels locaux.



Cœur de Ville 2

Le démarrage des travaux peut-être retardé



Dans la continuité du chantier Cœur de Ville qui a vu la création en 2019-2020 d'un parking, d'une gare de bus et d'un square avec aire de jeux pour enfants au centre-ville de Leers, la Métropole Européenne de Lille devait démarrer au 1^{er} semestre 2024 les travaux de la place Lucien Demonchaux et de la rue des Patriotes. Après les réunions de concertation organisées par la Ville en 2022, la MEL a retravaillé ces scénarios et déposé le 22 novembre 2023 un dossier dans le but d'obtenir un permis d'aménager. Cependant, des pièces manquantes dans le dossier ont retardé son instruction. La Ville est donc toujours en attente de la validation complète du permis d'aménager.

Initialement programmée en juin 2024, la date de démarrage reste conditionnée à la validation de ce permis. Dès que la Ville aura l'information, elle informera les habitants des phases du chantier. Une présentation des plans et des phases du chantier sera également présenté en mairie et sur le site Internet.

Fleurissement

Moins de jardinières mais plus d'espaces verts

C'est le printemps, les fleurs sortent de terre et vous n'avez pu que constater que la Ville a repensé sa politique de fleurissement. Soucieuse de l'environnement, déjà engagée dans une démarche plus écologique, elle applique une Ligne d'engagement environnementale raisonnée et spécifique. Ainsi, sont de plus en plus privilégiées les plantations en pleine terre, les plantes vivaces plutôt que annuelles, celles ayant moins besoin d'eau, les espèces mellifères. Mais parce que les jardinières sont trop consommatrices d'eau, certaines vétustes, d'autres mal implantées et les espaces en pleine terre sous-exploités, le choix a été fait cette année de développer les plantations en pleine terre à l'ÉHPAD, dans des espaces verts, rue de Lys, à divers carrefours; les plantations au pied des arbres en fosse; une meilleure répartition des jardinières afin que cela profite au plus grand nombre et respecte davantage les besoins de la nature face aux changements climatiques.



D'avril à juin Tous au jardin, relevez le défi !

Le concours des maisons fleuries évolue et devient le défi «Tous au jardin».



Le jardinage est devenu une passion dévorante à tout âge. Les Leersois s'y mettent avec cœur, parfois en famille. Preuve en est le succès des ateliers d'initiation mis en place par la Ville ces dernières semaines. Certains ont un don pour les aménagements exceptionnels, d'autres un goût pour l'agencement des couleurs, d'autres ont à cœur d'accueillir la biodiversité. Mais vous en êtes sûr, c'est votre jardin le plus remarquable. Si vous profitez du défi « Tous au jardin » pour dévoiler votre talent au grand jour et partager vos ingénieuses idées? Auparavant, le concours des maisons fleuries ne récompensait que les façades vues de la rue, à présent le défi s'adresse aux mini jardins (- de 25m², cours et balcons), aux grands jardins et même aux potagers vus ou non de la rue. À tous vos espaces verts faisant la part belle à l'esthétisme, l'harmonie, l'organisation, l'originalité des espèces, des couleurs mais aussi tournés vers l'écologie, favorisant la biodiversité, utilisant compost, paillage et récupérateur d'eau. Divers prix seront remis. Vous postulez ?

Dossier à télécharger sur le site Internet ou à retirer en mairie et à renvoyer avant le 16 juin, accompagné des photos de votre jardin.

Mai à vélo Rejoignez l'équipe

Cette année encore, Leers participe au challenge national « Mai à Vélo ». Rejoignez l'équipe!

Pour de courtes ou longues distances, pour aller travailler, faire vos courses, vous promener, abandonnez la voiture, mettez-vous au vélo et faites cumuler le maximum de kilomètres à votre team. Pour cela, inscrivez-vous sur le site ou l'application *Geovelo*, rejoignez le territoire de la MEL puis une équipe (celle de la Ville, de votre asso, entreprise ou groupe d'amis). À chaque déplacement à vélo, déclenchez l'appli et enregistrez votre parcours.

Si en 2024, c'était Leers qui était sur la 1^{ère} marche du podium de la MEL ?

Samedi 4 mai sortie vélo en équipe

Inscription : challenge-maiavelo.geovelo.fr



Besoin d'accessoires vélo? La Ville vous aide



Afin d'encourager ses habitants à avoir recours aux mobilités durables, le 1^{er} Mai, la Ville renouvelle son aide à l'équipement d'accessoires confort et sécurité vélo et trottinette. 54 Leersois, l'an dernier en ont profité pour un montant alloué par la Ville de 1419€. Vous aussi bénéficiez d'un remboursement de 50%, dans la limite de 50€ par foyer, pour vos achats de casques, éclairages, dispositifs réfléchissants, antivols, sacoches ou paniers, effectués auprès d'un professionnel implanté sur le territoire de la MEL.

Informations et conditions sur le site de la Ville ou à l'accueil de la mairie avant le 30 septembre.

La Ville vous finance Équipez-vous d'un récupérateur d'eau



Oui, même dans le Nord, les canicules et sécheresses se multiplient, occasionnent un déficit de recharge des nappes phréatiques et rendent ainsi nécessaires les récupérateurs d'eau permettant de bénéficier d'une réserve pour arroser jardins et potagers.

A partir du 1^{er} Mai, la Ville se propose de vous rembourser jusqu'à 50€ l'achat d'un récupérateur d'une contenance minimum de 300 litres acheté auprès d'un professionnel implanté sur le territoire de la MEL.

Informations et conditions sur le site de la Ville ou à l'accueil de la mairie. Dossier avant le 31 octobre.

Les 17 et 18 mai Portes ouvertes aux Quatre vents

Afin de faire connaître ses locaux et ses services, la Résidence autonomie Les quatre vents s'ouvre au public.



Disposant de 71 places dans 67 logements adaptés aux personnes seules ou en couple, la résidence accueille actuellement 69 résidents de 62 à 97 ans. Mais comment y vivent-ils? Comment s'y occupent-ils?

Découvrez-le durant deux jours. En toute convivialité, vous pourrez rencontrer et échanger avec le personnel de l'établissement. Vous aurez la possibilité de visiter les lieux, des salles de restauration et d'activité

aux appartements en passant par le salon de coiffure et le jardin. Vous assisterez aussi sûrement à une séance de gym douce ou un atelier d'art floral. La résidence n'aura plus de secret pour vous!

Vendredi 17 mai de 9h à 18h

et samedi 18 mai de 9h à 13h.

Résidence Les quatre vents, 66 bis rue Gambetta - Infos : 03 20 75 13 90

Plan canicule Inscrivez-vous au registre



L'été va arriver vite. Et avec lui peut-être cette année encore de nouveaux épisodes de canicule. Afin de protéger nos aînés, la Ville de Leers a mis en place pour les éventuelles périodes de grandes chaleurs comme pour les épisodes de grand froid un plan d'alerte et d'urgence. Elle a ainsi créé un registre de personnes vulnérables à contacter. En cas d'épisodes à risques, les agents appellent les habitants, les questionnent sur leur bien-être, leur rappellent les gestes importants, des réflexes à avoir pour subir le moins possible. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire en mairie auprès du CCAS.

Tél. : 0320200605 - ccas@ccas-leers.fr

Un problème personnel? Une solution personnalisée!

Être accompagné dans mes sorties Grâce à Sortir Plus

Après 75 ans, la peur de chuter, les difficultés à se déplacer et les problèmes de santé peuvent transformer les sorties extérieures en véritable défi. C'est pourquoi, la caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO a mis en place « **Sortir Plus** ».

Avec « **Sortir Plus** », vous pouvez être accompagné gratuitement dans vos sorties, à pied ou en voiture, par une personne de confiance pour faire des courses, aller chez le pharmacien, chez le coiffeur, rendre visite à des amis ou simplement partir en promenade.

Comment faire appel à Sortir Plus ?

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande par téléphone au 0971 090 971 ou via le site <https://services75ans.agirc-arrco.fr>
Un compte Sortir Plus vous sera ouvert par votre téléconseiller

utilisable tout au long de l'année dans la limite de votre enveloppe annuelle. Dès lors, chaque fois que vous prévoyez une sortie, contactez votre téléconseiller au moins 2 jours à l'avance (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, hors jours fériés). Il prendra en compte la nature de votre demande (véhiculée ou non, durée, distance...). Il se chargera de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les aspects financiers.

Comment se passe la sortie ?

L'accompagnateur vient vous chercher à l'heure convenue pour vous accompagner à pied ou en voiture, à votre destination. Selon le cas, il peut vous attendre ou rester à vos côtés. Il vous raccompagne ensuite à votre domicile.

GLAM

Intérêt général et Solidarité

C'est le printemps, disais-je en édito, les bourgeons sont là.

Et comme les bourgeons viennent aussi aux marronniers, nous entendons la litanie, répétée chaque année à la période du budget et comme toujours sans le début d'un commencement de données sérieuses, avec une évidente volonté de mélanger les besoins en fonctionnement et l'investissement par une opposition « hors sol », sachant mieux que tous comment faire...

Vous voyez en pages centrales sur le thème du budget 2024, que nous subissons, malgré nos efforts, la crise et que nous devons adapter notre fonctionnement et donc pour l'unique fois dans ce mandat, adopter une hausse de la taxe foncière (qui ne nous fait pas encore rejoindre le taux moyen de la plupart des communes proches et de notre taille).

Comme vous avez pu le lire aussi dans le bilan de mi-mandat distribué récemment, nous tenons à respecter au mieux nos engagements initiaux, tout en nous adaptant aux nouvelles données qui sont apparues depuis bientôt 5 ans et aux opportunités et idées nouvelles que nous avons identifiées et intégrées tout en subissant, comme chaque Leersois, une conjoncture que personne ne pouvait imaginer en 2019!

Nos valeurs, en ces temps de mutation, restent inchangées : l'intérêt général et la solidarité.

Les mutations peuvent être de plusieurs ordres, comme, par exemple, le début du chantier du centre-ville qui va, bien sûr, nous perturber et nous gêner certes (et entretenir le buzz...) mais l'objectif d'un cœur de ville plus attractif rejaillira sur notre qualité de vie et sur l'attractivité nécessaire, notamment pour nos commerçants.

C'est le printemps et donc profitons-en ! L'encart central détachable n'a jamais été aussi riche d'actions et de manifestations à venir, alors nous nous y retrouverons avec plaisir.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Les dindons de la farce !

En 2022, le maire décidait d'augmenter les tarifications des services aux familles (restauration scolaire, garderie, centres de loisirs, mercredis récréatifs et école de musique). Certains tarifs augmentent de plus de 300 % ! Cette décision unilatérale provoqua des manifestations de parents et une relecture d'une partie de ces grilles. À ce jour, nous demandons toujours l'impact financier de ces décisions relevant d'un certain amateurisme. En effet, les produits de l'ensemble des services de la ville représentent 8 % des recettes globales. Donc la majorité du maire savait pertinemment que ces augmentations ne suffiraient pas, où alors ils ont un vrai problème avec les mathématiques. Au final, en 2024 c'est 5 points d'augmentation de l'impôt foncier décidé par cette même majorité. Une estimation de 400 000 € supplémentaires chaque année dans les caisses de la ville, il fallait bien ça pour le nouvel espace musical. La double peine pour les familles Leersois !

Aujourd'hui c'est un autre dossier qui démontre cet amateurisme : les travaux du centre ville. 18 mois après la dernière réunion, le maire n'avait pas de nouvelle... Il attendait patiemment les plans d'une métropole qui gère 95 communes. Rappelons que notre maire est conseiller métropolitain de la MEL ! À ce jour, nous ne savons ni quand ni comment vont se dérouler les travaux sur la principale artère commerciale de la commune sauf la durée : 12 mois minimum.

Après toute cette chienlit, le maire et son adjoint à la culture ont cherché une diversion : s'en prendre en conseil municipal à la plus grosse association de théâtre du versant nord-est de la Métropole. La menaçant du versement de sa subvention, le maire et son adjoint n'ayant pas pu faire de l'ingérence. Association de 25 ans dirigée et créée par un membre de notre groupe... "Comme de bien entendu". Voilà où nous en sommes à moins de 2 ans des prochaines élections municipales : ça promet !

Date de cette tribune : 2 avril 2024.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivreaeleers.fr
https://www.vivreaeleers.fr/

VITALISER LEERS

L'augmentation de la taxe foncière était-elle impérative ?

Majoritaire, le GLAM a voté seul le 21 mars l'augmentation de 5 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il n'y aurait pas d'autre issue. C'est le message que nous délivre la majorité en avançant des complications conjoncturelles et une réduction de sa capacité d'autofinancement. Pour absorber cette vague, de deux choses l'une. Soit, comme d'aucuns veulent le prétendre, la ville est un bateau ivre à la dérive de son mauvais état financier et il faut dès lors augmenter fortement les recettes (tarifs municipaux, imposition) et baisser drastiquement les dépenses (principalement la rémunération des agents qui représente 70 % des dépenses de fonctionnement) pour remettre rapidement l'esquif à flot. Seulement voilà, les tenants de ce sombre diagnostic n'envisagent aucune mesure impopulaire sur la recette ou la dépense. J'ai beau m'y pencher, je ne vois pas comment résoudre leur équation sans l'un ou l'autre. Soit, on estime que la ville traverse un front difficile mais sur un navire au fond solide. C'est notre analyse. La ville n'est pas endettée, elle est maîtresse de ses actions déployées directement sans dépendre de trop de prestataires, elle dispose de reports de crédits qui aident encore à l'investissement. Pour tenir bon, le GLAM s'ajuste sans révolution en jouant les petites économies de fonctionnement et une hausse de la taxation pour voir venir 2024. Cela peut déplaire, mais c'est cohérent. Comme énoncé février, Vitaliser Leers estime de son côté que la situation ne nécessitait pas l'augmentation des taxes. C'était, au contraire, un jalon important à tenir pour les Leersois. Comment ? En ciblant davantage les économies plutôt qu'en rabaissant un peu chaque service. Ainsi, parmi les cinq postes les plus importants des charges à caractère générale figurent l'énergie, les denrées alimentaires et l'entretien des terrains. Une charte de sobriété responsabilisant les usagers des installations municipales à respecter les bonnes pratiques d'éclairage et de fermeture (il y a matière à progresser), une révision fine des achats des denrées et de la lutte contre le gaspillage, une étude sur le coût important d'« entretien des terrains » (plus de 100 000 € par an) doivent permettre de tenir le montant total des charges à caractère général. Nous avions été clairs en février, pour ne pas augmenter les impôts, le budget 2024 devrait s'établir sur un maintien des charges de fonctionnement à caractère général. Le budget proposé par le GLAM prévoit leur augmentation de 8 %. La Banque de France, quant à elle, estime l'inflation 2024 à 2,5 %.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

Naissances, mariages et décès

Février 2024

Ils ont souri à la vie

Éva Primet, le mercredi 28

Ils nous ont quittés

Lucien Taffin, le dimanche 11

Marius Capelle, le jeudi 15

Marguerite Degoubert épouse Dillies, le dimanche 18

Yvette Vanhoutte veuve Ghesquier, le lundi 19

Marie-Thérèse Leclercq

veuve Decottenier, le dimanche 25

Gérard Forrez, le lundi 26

Mars 2024

Ils ont souri à la vie

Nina Fremaux, le samedi 2

Sacha Laurent Durut, le mercredi 6

Ils se sont unis

Laurent Van Der Donckt et Fatima

Oliveira, le samedi 2

Ils nous ont quittés

Alain Desmedt, le samedi 2

Jean Decottegnies, le samedi 2

Mireille Kamphoff, le mercredi 6

Zahia Amrani veuve Khadir, le vendredi 8

Jeanne Thieffry veuve Van Oosthuysse, le mardi 19

Raymond Dillies, le 25 mars

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Campagne de dératisation
Distribution le 30 mai



Dans le cadre de la campagne de dératisation que la Ville a prévu d'effectuer dans les prochaines semaines, une distribution gratuite de raticides est proposée aux Leersois. Chacun, s'il en fait la demande au préalable, pourra bénéficier d'une dose par habitation. La distribution aura lieu le jeudi 30 mai de 12 h à 13 h 30, salle des commissions à l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville.

Vous ne pourrez retirer les produits que si vous vous êtes inscrit avant le 23 mai via le formulaire disponible sur le site de la Ville. Lors de la distribution, il vous faudra vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Si vous ne pouvez vous déplacer, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix qui devra présenter les mêmes documents ainsi que la procuration.

Formulaire sur <https://www.ville-leers.fr/distribution-de-raticide>

Renseignements en mairie au 03 20 20 06 00.

Élections européennes le 9 juin
Vous voulez être assesseur ?



Si en plus d'exercer votre droit de vote, vous voulez contribuer activement à la bonne tenue du scrutin, vous pouvez agir en tant qu'assesseur. La Ville cherche des volontaires bénévoles. Si vous êtes âgés de 18 ans ou plus, de nationalité française, êtes inscrit sur les listes électorales

de Leers, vous pouvez jouer un rôle crucial dans le processus électoral. Les assesseurs assurent le bon déroulement des opérations dans les bureaux de vote en participant à diverses tâches : contrôler et faire signer la liste d'émargement dès l'ouverture du bureau de vote, apposer le timbre de la date du scrutin sur la carte électorale des votants, assister le président du bureau de vote et procéder au contrôle d'identité des électeurs et participer au dépouillement des votes en fin de journée.

Candidature à contact@ville-leers.fr ou 0320200600 ou auprès du service Élections de l'Hôtel de Ville. .

Votez par procuration



Si vous allez être absent le jour du vote, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez effectuer une procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr ou en remplissant un formulaire papier disponible sur service-public.fr à déposer au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal. Faites-le au plus vite compte tenu des délais d'acheminement.



Fêtes

du

Moulin

**Samedi 15 et
Dimanche 16 Juin**

Repas Géant

Spectacle

Animations

Braderie



Programme sur
www.ville-leers.fr



VILLE DE
Leers